ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Service : Scolarité

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Fiche récapitulative Inscription 2026-2027

Normaliens 1ère année issus du concours « section Littéraire ou SCEI ou 2e concours »

Rappel des 4 étapes à accomplir pour préparer votre arrivée

- ☐ **Demande d'hébergement le cas échéant**
- ☐ **Acquittement de la CVEC** (cvec.etudiant.gouv.fr)
- ☐ **Préparation des documents administratifs (ci-dessous)**
- ☐ **Pré-inscription sur Coriandre ((télécharger le guide)**

Les documents constitutifs de votre dossier en écriture bleue sont à télécharger sur le site de l'ENS de Lyon

- **RENVOYER AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Pour la prise en charge de votre rémunération/traitement, dès que vous avez confirmé votre venue et au plus tard dans les 3 jours qui suivent cette confirmation, vous devez compléter le formulaire en ligne accessible via ce lien : https://ensform.ens-lyon.fr/view.php?id=815874**.** (ne sont pas concernés les ressortissants étrangers hors espace européen). Pour toutes questions relatives à ce formulaire, adressez-vous à gestion.normaliens@ens-lyon.fr.

- **RENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE** à assistance.badges@ens-lyon.fr
 - ❑ Une photo **d'identité format numérique .jpg uniquement** (tout autre format sera rejeté)

Indiquer en objet du message : PHOTO NORMALIEN ELEVES : [NOM Prénom -date de naissance]. Cette photographie permettra de préparer votre badge.

- **A Préparer IMPÉRATIVEMENT avant de commencer votre pré-inscription sur Coriandre. Votre dossier de préinscription doit être finalisé au plus tard le 20 août 2026 (pour les admis du SCEI en septembre, faites ces démarches dès l'acceptation définitive) :**

☐ 1- Scan de votre carte d'identité (recto verso) ou du passeport valide.
☐ 2- Attestation nominative d'acquittement de la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
☐ 3- Engagement décennal (*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité le 1er septembre (cf programme de rentrée)
☐ 4- Droits et obligations du normalien élève
☐ 5- Relevé de notes du baccalauréat
☐ 6- Justificatif du titre d'accès à la formation demandée
Pour s'inscrire en 1ère année du diplôme (+L3 éventuelle) = justifier de 120 ECTS
Pour s'inscrire en 1ère année du diplôme (+ prémaster) = justifier de 180 ECTS
Pour s'inscrire en 2ème année du diplôme (+M1) = justifier de 180 ECTS
NB : une attestation de réussite de 180 ECTS délivrée par une CPGE n'est pas un titre d'accès valide pour intégrer un master 1. En revanche, une autorisation à s'inscrire en M1 délivrée par une université permet de s'inscrire en M1 ou en prémaster à l'ENS de Lyon.
☐ 7- Autorisation de droit à l'image
☐ 8- Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) (Si vous êtes français)
☐ 9- Charte anti-plagiat/charte de déontologie (*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité le 1er septembre (cf programme de rentrée)
☐ 10- Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 (Avis du foyer de rattachement de l'élève normalien)
☐ 11- Attestation de rattachement au foyer fiscal si l'avis d'imposition n'est pas au nom prénom du normalien.

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

IMPORTANT : Le paiement des droits d'inscription

Optez pour le paiement des droits d'inscription par **carte bancaire**, plus simple et plus sûr. Une fois votre dossier vérifié (à partir du 21 août), vous recevrez un email vous invitant à vous reconnecter sur Coriandre. Le montant de votre inscription sera calculé et vous aurez avec ce mode de paiement, la possibilité d'opter pour un paiement en 3 fois ou au comptant.

Pour un paiement par chèque, vous devrez l'établir à l'ordre de : Agent comptable de l'ENS de Lyon et l'adresser, accompagné du rapport de préinscription à :

Ecole Normale Supérieure de Lyon
Service de la scolarité- Droits d'inscription
15 parvis René Descartes - BP 7000
69342 Lyon cedex 07

(*) Le 1 septembre, vous viendrez sur le site et la salle précisée sur le programme de rentrée

- ☐ Signer votre PV d'installation
- ☐ Remettre l'original signé de l'Engagement décennal
- ☐ Remettre l'original signé de la charte anti-plagiat/charte de déontologie

- **A remettre aux services concernés**

A L'ASSOCIATION SPORTIVE (facultatif) : Prendre connaissance du document ci-dessous et compléter les documents requis selon le mode d'emploi fourni dans le dossier

- ☐ Dossier Sport complet

- **Traiter directement avec la CAISSE de SECURITE SOCIALE obligatoire choisie (MGEN ou MAGE) : Ces deux caisses seront présentes lors du forum des associations et des partenaires (cf programme de rentrée)**

☐ Dossier d'affiliation à la Sécurité Sociale MGEN ou MAGE
+ Déclaration de médecin traitant

Attention, Depuis le 1er mai 2026, les agents du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche bénéficient du nouveau régime collectif obligatoire de **protection sociale complémentaire (PSC)** en santé via la mutuelle MGEN. En septembre, vous recevrez un mail de la MGEN avec un lien, vous invitant à suivre le parcours d'affiliation (ou dispense).

- **INFORMATIONS (à prendre connaissance) :**

➲ Programme de rentrée sur le site de l'école. A consulter
➲ Information sur les formations du CID : cid.ens-lyon.fr

IMPORTANT – A prendre connaissance

La souscription d'une **assurance responsabilité civile** « vie privée + stage en entreprise » couvrant l'année universitaire est **obligatoire** pour la couverture des risques que l'élève encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études. Il est de la responsabilité de chaque élève d'avoir fait le nécessaire à cet égard.